

Communiqué de presse

En marge du débat sur l'introduction d'une taxe kilométrique dans le trafic routier

Non aux expériences fiscales

Berne, 20.11.09 – routesuisse – Fédération routière suisse FRS refuse l'introduction à moyen terme d'une taxe kilométrique sur le réseau routier suisse. Il s'agit bien plus de maintenir et même de renforcer le système de financement spécial du trafic routier.

On a appris récemment que les Pays-Bas envisageaient d'introduire en 2012 un système basé sur le GPS pour enregistrer les kilomètres parcourus par chaque véhicule. Ce serait le deuxième pays du monde à procéder ainsi après la ville-Etat de Singapour. Le tarif kilométrique serait calculé selon la consommation de carburant. En contrepartie, l'Etat semble vouloir renoncer à tous les prélèvements routiers encaissés jusqu'ici ainsi qu'à la taxe d'immatriculation (25% du prix de la voiture neuve). Ce système a pour effet de frapper plus fortement les conducteurs roulant beaucoup ainsi que les véhicules lourds à forte consommation de carburant. Les transports publics seraient exemptés de la taxe kilométrique.

Pour routesuisse, il est actuellement hors de question que la Suisse passe à un tel système d'imposition du trafic routier. L'application du principe «pay-for-use» (payer selon l'utilisation) discriminerait forcément les habitants des régions périphériques par rapport à ceux des zones bien desservies par les transports publics, donc des villes et des agglomérations. La possibilité – expressément voulue par les autorités néerlandaises – d'influencer le comportement des gens en termes de mobilité pose par ailleurs un important problème de fond. On donnerait ainsi aux autorités la permission d'intervenir activement dans la liberté de déplacement et de voyage des particuliers. Ce procédé soulève également des questions concernant la protection des données (contrôle permanent des déplacements) ainsi qu'au niveau social puisque la conduite automobile deviendrait un luxe. Il existe aujourd'hui déjà un mode d'imposition variant en fonction de l'utilisation, la taxe sur les carburants, dont l'application est administrativement simple et bon marché.

routesuisse sait très bien que le financement à long terme des infrastructures de transport représente un lourd défi. Les experts sont cependant unanimes à admettre que la baisse du produit des impôts sur les huiles minérales, conséquence de la mise en service de voitures toujours plus économiques, ne met pas encore en péril le financement des infrastructures routières au point qu'il faille changer radicalement de système de perception. Ce changement est tout au plus envisageable à long terme. Basé principalement sur la consommation de carburant, le système de financement spécial des routes (SFSR) appliqué en Suisse a parfaitement fait ses preuves. Affichant un solde positif de 2,7 milliards de francs à la fin 2008, le SFSR délimite clairement l'affectation des produits de l'impôt sur les huiles minérales et des taxes d'utilisation (vignette autoroutière). Non seulement le SFSR doit être maintenu, mais il s'agit aussi de veiller à ce que le produit de l'imposition des usagers motorisés bénéficie plus systématiquement à l'infrastructure routière conformément au principe de l'affectation. En contrepartie et par équité, les usagers des transports ferroviaires devraient contribuer plus largement au financement des infrastructures dont ils profitent.

routesuisse – Fédération routière suisse FRS (anciennement Fédération routière suisse FRS – Schweizerischer Strassenverkehrsverband FRS) est l'organisation faîtière de la branche automobile et du trafic routier suisses. routesuisse réunit 35 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d'automobiles); l'UPSA, l'Union professionnelle suisse de l'automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l'ASTAG (Association suisse des transports routiers).